



Grand Prix de Brigode

29 et 30 Août 2020

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (03/12/2019)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2020 de la FFGolf).

L'épreuve est non-fumeur.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf, titulaires du droit de jeu fédéral et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Le joueur doit être titulaire d'un certificat médical ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames (30 joueuses Minimum) :
index inférieur à 11,5. Départ des marques bleues

Une série Messieurs :
index inférieur à 8,5. Départ des marques blanches

Une série Pros (12 pros maximum).

La répartition des wild-cards (13 maximum) est du ressort de la ligue.
Champ total de joueurs : 132 joueurs maxi.

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 14 août 2020.
- les joueurs dans l'ordre des index.
- 10 % du champ des joueurs est réservé aux licences Or U16 même s'ils n'ont pas l'index requis.

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Art 3- Inscriptions pour le Grand Prix

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Juin 2020 jusqu' au 14 Août 2020 à 18H00.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf 10 jours avant le début de l'épreuve.

Le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site à compter du 1 Juin 2020 et l'inscription en direct sur le site www.golfbrigode.com (sans règlement préalable du droit d'engagement) sera possible pour les membres de Brigode, de Bondues et du Sart).

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ;

Joueur de moins de 18 ans: 20 €

Membre de Brigode : Offert.

Green fee de reconnaissance le vendredi 28 Août 2020 gratuit (réservation préalable à l'accueil au 03.20.91.17.86)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5- Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, et en tenant compte des obligations scolaires ou professionnelles.

Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 27 Août 2020 à partir de 14h00.

Art 6- Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de Brigode, d'un représentant de la ligue des Hauts de France et d'un représentant du corps arbitral.

Art 7- Prix

2 Prix Brut par série

1 Prix Net par série

Classement PROS : trois premiers pros récompensés : 400€, 300€, 200€

(En cas d'égalité, partage des gains)

Art 8- Départage

Pour chaque série, en cas d'égalité pour la victoire en brut, à la fin du second tour, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 9- Photographie et Live Facebook: *Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix de Brigode et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)*

Art 10- Remise des prix

Dimanche 30 Août 2020, une demi-heure après l'arrivée de la dernière équipe.